

# Formation à l'AIPR

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

A partir de 210 € HT



Infos

**prérequis : aucun**

**durée de la formation : 1 jour**

**durée du test : 1h**

**nombre de questions : 30 ou 40 suivant le rôle**

**nombre maxi par session : 12 pers.**

**carte d'identité : obligatoire**

**validité : 5 ans**



## Objectif de la formation AIPR

- Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.
- Approfondir vos connaissances du Guide Technique.
- Identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail.
- Préparer au mieux la réussite de cet examen sous forme de QCM.

### L'objectif de la Formation :

- ✓ C'est de vous préparer à l'examen de l'AIPR afin d'obtenir l'Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux conformément à la réglementation DT-DICT de juillet 2012.

### Public concerné



### Encadrant

#### Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens :

- ✓ Chef d'équipe,
- ✓ Chef de chantier,
- ✓ Conducteur de travaux



### Concepteur

#### Personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet :

- ✓ Conducteur de travaux,
- ✓ Chargé d'études,
- ✓ Personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages,
- ✓ Personnel de maîtrise d'ouvrage,
- ✓ Personnel réalisant la détection et le géoréférencement de réseaux



Opérateur :

**Personne exécutant des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens :**

- ✓ Conducteur d'engins dans les travaux publics,
- ✓ Conducteur de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton...,
- ✓ Suiveur,
- ✓ Canalisateur,
- ✓ Ouvrier en travaux publics

**Exécutants travaux urgent :**

- ✓ Personne exécutant des travaux urgents dispensés de DT et DICT.

## Plan de formation

### Partie théorique :

#### **L'impact de la réforme sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux :**

- ✓ Les déclarations de DT-DICT
- ✓ L'analyse des réponses
- ✓ Vos compétences
- ✓ L'application du Guide Technique
- ✓ La connaissance des affleurant
- ✓ Les travaux sans tranchée
- ✓ Les arrêts de chantier et les constats

### Partie pratique :

- ✓ Entraînement au QCM



### Partie évaluation :

- ✓ QCM

### Formation initiale et/ou continue :

- ✓ Idem.